

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT AGROALIMENTAIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2006-2010



adopté le 10 mars 2006

Liste des acronymes utilisés dans les documents ci-joints

ADL	A. de La Chevrotière
CA	Conseil d'administration
CLD	Centres locaux de développement
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRFA	Collectif régional en formation agricole
CTRI	Centre technologique des résidus industriels
DEC	Développement économique Canada
DEP-DEC	Diplôme d'études professionnelles + diplôme d'études collégiales
GEEA	Gestion et exploitation des entreprises agricoles
ITA	Institut de technologie agroalimentaire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SDT	Société de développement du Témiscamingue
SRAAT	Syndicat de la relève agricole de l'Abitibi-Témiscamingue
TCAAT	Table de concertation agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue
TCAA	Table de concertation agroalimentaire de la MRC Abitibi
TCAAO	Table de concertation agroalimentaire de la MRC Abitibi-Ouest
TCARN	Table de concertation agroalimentaire de la MRC Rouyn-Noranda
TCAT	Table de concertation agroalimentaire de la MRC Témiscamingue
TCAVO	Table de concertation agroalimentaire de la MRC Vallée-de-l'Or
UPA	Union des producteurs agricoles
URDAAT	Unité de recherche et de développement agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

AXE DE DÉVELOPPEMENT : **FORMATION**

Objectifs	La ou les piste(s) d'action(s)
1. Mettre en place un programme DEP-DEC en Gestion et exploitation des entreprises agricoles (GEEA) en collaboration avec l'ITA.	<p>1.1 Faire une demande d'analyse de pertinence auprès d'Emploi Québec sur le programme cible du DEP-DEC</p> <p>1.2 Développer un maillage entre l'ITA et les institutions existantes en région soit la CSLT et le Cégep</p>
2. Favoriser la formation agricole et agroalimentaire en lien avec l'expertise développée en recherche et développement par l'URDAAT	<p>2.1 Organiser des journées scientifiques et offrir des cours ponctuels spécialisés dans les domaines d'intervention de l'URDAAT</p> <p>2.2 En appui au plan de développement de l'UQAT 2003-2008, entamer des démarches afin d'offrir de la formation aux trois cycles universitaires en sciences agronomiques</p>
3. S'assurer d'offrir la formation continue de pointe pour soutenir le développement des entreprises agroalimentaires et agricoles à partir de l'expertise reconnue du CRFA (collectif régional en formation agricole)	<p>3.1 Reconnaître le Répondant en formation agricole (RFA) comme principal agent en formation agricole et s'assurer de sa pérennité</p>
4. Faire la promotion des professions agricoles et agroalimentaires	<p>4.1 Élaborer un plan de promotion des métiers et professions agricoles et agroalimentaires avec l'ensemble des intervenants régionaux (CRFA, UPA, MAPAQ, institutions, entreprises, etc.)</p>
5. Renforcer l'offre de formation professionnelle en agroalimentaire en région	<p>5.1 Appuyer la Commission scolaire Lac-Témiscamingue (CSLT) dans ses démarches d'obtention des formations « production horticole » et « horticulture ornementale », à titre de formations à la carte des enseignements en région</p>

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *RELÈVE AGRICOLE*

<i>Objectifs</i>	<i>La ou les piste(s) d'action(s)</i>
<p>1. Valoriser la profession agricole auprès des décideurs, de la population, du milieu agricole régional</p>	<p>1.1 Soutenir « régionalement et collectivement » le groupe qui porte le dossier de la promotion de la profession, soit le Syndicat de la relève agricole de l'Abitibi-Témiscamingue (SRAAT), en incluant la diffusion de la documentation pertinente et existante concernant la relève auprès des intervenants interpellés (écoles, MRC, municipalités, chambres de commerce, etc.)</p> <p>1.2 Inventorier et diffuser la documentation concernant tous les outils et programmes disponibles à la relève agricole (financement, accompagnement, services, formation, etc.)</p>
<p>2. Améliorer le soutien et le suivi à la relève lors du démarrage ou du transfert d'une entreprise agricole (particulièrement aux niveaux financier et de l'accompagnement)</p>	<p>2.1 Appuyer et consolider l'approche réseau dans le dossier du transfert de ferme et l'élargir au démarrage d'entreprise, à la préparation à la retraite, en concertation avec les intervenants du milieu (incluant le SRAAT)</p> <p>2.2 Sensibiliser les organismes responsables des programmes d'aide au développement des entreprises sur les besoins spécifiques de la relève agricole régionale.</p> <p>2.3 Développer de nouveaux produits financiers et adapter ceux déjà existants afin de permettre un montage financier novateur mieux adapté au développement des entreprises agricoles</p> <p>2.4 Évaluer les possibilités de créer des alliances avec des fermes existantes pour établir de la relève non apparentée (notamment dans l'utilisation des infrastructures agricoles existantes)</p>

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET TRANSFERT TECHNOLOGIQUE*

<i>Objectifs</i>	<i>La ou les piste(s) d'action(s)</i>
<p>1. Renforcer la recherche et le développement ainsi que le transfert technologique pour que la filière « bœuf à l'herbe du pré jusqu'à l'assiette » puisse atteindre la commercialisation de 2 000 têtes par année d'ici 5 ans</p>	<p>1.1 Poursuivre la recherche sur le bœuf à l'herbe dans les créneaux d'excellence de l'URDAAT (pâturage, ensilage, régie, nutrition et qualité des viandes) et en diffuser les résultats au plus grand nombre de producteurs et productrices possible</p> <p>1.2 Poursuivre le transfert technologique par les organismes concernés, soit le CTRI et le MAPAQ, dans le projet <u>bœuf à l'herbe</u>, sur les aspects de la modélisation économique et de la veille des marchés, du pré à l'assiette, ainsi qu'appuyer l'association Bovinor dans l'atteinte de cet objectif</p> <p>1.3 Établir un groupe de recherche en production bovine en regroupant les unités de recherche de New Liskeard, de Kapuskasing et de l'UQAT dans un contexte d'agriculture nordique en s'assurant que les mandats de recherche soient priorisés par les producteurs et productrices</p> <p>1.4 Documenter les conditions requises pour développer un réseau de production, d'abattage et de transformation des viandes de la filière « bœuf à l'herbe », et particulièrement faire le lien avec la stratégie de commercialisation de ce type de viande (notamment avec les producteurs), incluant la réalisation d'études de marché</p>
<p>2. Développer, avec tous les intervenants du milieu, une approche coordonnée des services-conseils, en accord avec les besoins en innovation des entreprises agroalimentaires</p>	<p>2.1 Mettre en place un mécanisme de coordination de l'offre des services-conseils (et d'affaires) du MAPAQ, du CTRI, de l'URDAAT, du Réseau régional de services-conseils et autres organismes concernés, en précisant et orientant leur mandat respectif en innovation, et diffuser cette information largement, de manière à accroître leur utilisation, selon leur champ respectif de compétence</p> <p>2.2 Intégrer la préoccupation innovation et amélioration de la profitabilité dans le développement d'un plus grand nombre d'entreprises, dans le respect des mandats des organismes impliqués</p>

Suite...

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET TRANSFERT TECHNOLOGIQUE*

<i>Objectifs</i>	<i>La ou les piste(s) d'action(s)</i>
3. Améliorer la diffusion et la production d'information technologique dirigée spécifiquement vers les entreprises régionales en agroalimentaire	3.1 Développer un outil régional de communication et d'information lié aux projets d'innovation technologique pour les intervenants et les entreprises agroalimentaires
4. Développer la recherche et le transfert technologique dans le domaine de la production des céréales, dans un contexte d'agriculture nordique.	4.1 Que l'URDAAT et le CTRI développent des projets de recherche et de transfert technologique dans la production de céréales, en fonction des besoins des producteurs et productrices.

AXE DE DÉVELOPPEMENT : **PRODUCTIONS DE BASE (LAIT, BŒUF, AGNEAU-MOUTON)**

préambule: Dans l'optique de maintenir et développer les productions de base de la région, les propositions suivantes servent aussi à faciliter le développement des autres productions agricoles régionales .

Objectifs	La ou les piste(s) d'action(s)
<p>1. Consolider et augmenter le volume laitier régional (incluant le lait biologique) dans une perspective de développement du secteur économiquement le plus important de la production agricole en région à 52.5 millions de litres de lait (ce qui représente 40% des revenus de la production agricole régionale)</p>	<p>1.1 Appuyer l'élargissement du comité relance-lait à l'échelle régionale par la mobilisation des intervenants du milieu dans le but d'établir de nouvelles entreprises laitières</p>
<p>2. Positionner correctement le dossier agroenvironnemental auprès des élus, des décideurs et de la population en terme d'influence majeur sur la développement agroalimentaire régional</p>	<p>2.1 Avec la documentation pertinente sur la situation agroenvironnementale réelle de la région, sensibiliser les intervenants régionaux sur le développement du secteur agroalimentaire et sur l'impact négatif de la réglementation, particulièrement les RCI « porc » (règlement de contrôle intérimaire) et autres règlements applicables.</p> <p>2.2 Convenir d'actions à prendre, avec les décideurs, pour assurer le développement durable du secteur.</p>
<p>3. Optimiser la productivité des champs agricoles</p>	<p>3.1 Remise en place de programmes qui permettent la « Remise en culture des terres en friche » et le « Drainage », ainsi que la mise en place d'un programme de « Chaulage ».</p>

AXE DE DÉVELOPPEMENT : **COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES**

Objectifs	La ou les piste(s) d'action(s)
<p>1. Augmenter de 50% sur 5 ans les ventes des produits régionaux* sur les marchés intérieur et extérieur</p> <p><i>* Produits ayant subi un conditionnement**</i></p> <p><i>** conditionnement : opération qui consiste à placer un produit dans un contenant, avec lequel il est en contact direct, afin de faciliter sa protection, sa conservation, sa présentation, sa vente ainsi que son usage</i></p>	<p>1.1 Mise en place d'un mécanisme d'échange où les partenaires régionaux, s'engagent à partager des informations de nature générique, permettant d'identifier et de définir des opportunités d'affaires</p> <p>1.2 Poser un diagnostic sur les réalités de financement des projets régionaux agro-industriels et initier des démarches auprès des institutions privées et publiques pour combler les besoins spécifiques de financement des projets agro-industriels régionaux</p> <p>1.3 Développer une approche filière, particulièrement dans la transformation des viandes (bœuf, porc, agneau)</p> <p>1.4 Mettre en commun des services et des outils pour aider les producteurs-transformateurs agroalimentaires à améliorer la commercialisation de leurs produits</p> <p>1.5 Évaluer la faisabilité d'un abattoir multi-espèce en région en tenant compte des productions régionales et des marchés cibles (régionaux et extra-régionaux) et qu'advenant la démonstration de la faisabilité, se concerter en vue de la concrétisation d'un projet</p> <p>1.6 Examiner le projet de loi 137 (Loi sur les appellations réservées et les termes valorisants) pour identifier et mettre en œuvre les opportunités spécifiques à la région de développer des produits</p> <p>1.7 Soutenir le développement des productions agroalimentaires, en développant une stratégie de commercialisation adaptée aux besoins des producteurs-transformateurs</p>